



Secrétariat Général
N° tél. : 69.49.76.21
N/Réf. : NDA/ED/MR

ARRETE N° 96.126
(série A)

OBJET : Délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Mme Nicole LAMOTH, Premier Adjoint.

Le Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-17,

VU l'ordre du tableau du Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le Maire est empêché durant la période du 26 octobre au 3 novembre 1996 inclus et du 6 novembre au 10 novembre 1996 inclus,

A R R E T E

Article 1er : Conformément à l'ordre du tableau du Conseil Municipal, Mme Nicole LAMOTH, Premier Adjoint, remplace durant la période du 26 octobre au 3 novembre 1996 inclus et du 6 novembre au 10 novembre 1996 inclus, provisoirement le Maire dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry, ainsi qu'à Madame le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal.

Fait à YERRES, le 24 Octobre 1996.



Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

